L'histoire de l'école en 10 dates

-500
0
500
1000
1500
1600
1700
1800
1900

Antiquité - IVe (4e) siècle av. J.-C.

Aristote, un philosophe grec, écrit que les enfants devraient apprendre la gymnastique, la musique, la lecture, l'écriture et le dessin dès l'âge de 7 ans.

Vers 789

Charlemagne, le roi des Francs, qui deviendra empereur en l'an 800, veut développer un système d'éducation diffusé par les évêques et les moines, les seuls à savoir lire et écrire en latin. Il décide donc d'ouvrir des écoles dans tous les évêchés et les monastères du royaume, pour les enfants des familles riches.

XIIIe (13e) siècle

Naissance de « petites écoles » où les enfants peuvent apprendre à lire, à écrire et à compter.

XVe (15e) siècle

Création des « écoles religieuses », tenues par des abbés.

1802

Sous le Consulat de Napoléon Bonaparte, la France est divisée en académies. Ce sont des zones administratives qui regroupent des écoles, des collèges, des lycées et des universités. Chaque académie s'occupe de l'enseignement dans sa zone en respectant la loi et les ordres du gouvernement.

1816

Une loi oblige toutes les communes françaises à ouvrir des écoles primaires.

1850

La loi Falloux affirme que les instituteurs sont soumis aux autorités religieuses.

1881-1882

Jules Ferry, le président du Conseil (Premier ministre) de la IIIe (3e) République, fait voter une série de lois qui rend l'école gratuite, laïque et obligatoire de 7 à 13 ans.

1936

Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale de 1936 à 1939, fait voter une loi qui rend l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans.

1959

L'instruction devient obligatoire jusqu'à 16 ans.

À RETENIR

❶ **Le principe de l'instruction des enfants apparaît dès l'Antiquité, avec les textes du philosophe grec Aristote.**

❷ **En France, Charlemagne encourage, dès le Moyen Âge, l'apprentissage de l'écriture et de la lecture.**

❸ **Jules Ferry, un homme politique français, a rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire en 1881-1882.**

❹ **Depuis 1959, l'instruction est obligatoire jusqu'à 16 ans. Elle peut se faire à l'école ou à la maison.**

Philosophe : savant qui étudie les problèmes de l'homme.
Évêché (ici) : région gérée par un prêtre catholique.
Abbé (ici) : personne qui dirige une abbaye.
Laïc (ici) : indépendant de la religion.

ART PRESSE